

# Histoire de l'Algérie française

## (1830-1962) Quelques repères

- **1830** début de la Conquête : le 14 juin débarquement français à Sidi Ferruch (général de Bourmont avec 40 000 hommes) et le 5 juillet prise d'Alger. Le général Clauzel est nommé commandant militaire de ce territoire (ex Régence d'Alger des Ottomans) ; la conquête de l'Algérie sera poursuivie sous la direction d'un gouverneur général (à partir de 1834 et sous la tutelle du ministre de la Guerre. Une vingtaine de gouverneurs se succéderont jusqu'en 1858 (l'Algérie passe alors sous le pouvoir civil du ministère des colonies et de l'Algérie, avec un retour au pouvoir militaire quelques années après et cela jusqu'en 1870).
- **1831** création de l'Armée d'Afrique (Spahis, Tirailleurs, Zouaves, Chasseurs d'Afrique, Légion étrangère)
- **1839 création du nom Algérie**, et en 1840 le général Bugeaud devient gouverneur général, c'est le début de la colonisation officielle militaire et civile. Auprès de lui le comte Guyot directeur de l'intérieur et de la colonisation encourage la colonisation civile avec passion, alors que le général Bugeaud préférait la colonisation militaire et l'action des Bureaux arabes sous commandement militaire (actifs entre 1844 et 1870)
- **1843** en mai prise de la Smala d'Abd el Kader par le duc d'Aumale et le général de Lamoricière
- **1844** création officielle des Bureaux Arabes début février. « *Cette organisation consiste à placer dans chaque circonscription militaire des officiers spécialement chargés de traiter les relations avec les populations des territoires dits militaires. Ces territoires sont définis par l'absence de colons européens et de possibilité dans un délai rapproché, d'y créer des établissements permanents où les services publics pourraient être organisés* » (jacques Frémeaux - les Bureaux Arabes dans l'Algérie de la conquête-)
- **1847** Reddition d'Abd el Kader en décembre après avoir combattu courageusement la France par les armes en regroupant l'opposition des tribus sur une partie importante du territoire et ceci presque dès 1830 ; mais ce ne sera pas la fin de la conquête et la date de l'établissement d'une vraie pacification sur tout le territoire. Des révoltes sporadiques et locales agiteront encore certaines tribus. La Kabylie n'est pacifiée qu'en 1857 (et il y aura la révolte de 1871 de Mokrani). Les territoires du Sud (le Sahara) ne furent pacifiés qu'au début du 20ème siècle et très peu colonisés (la question de les rattacher à l'Algérie ou au Soudan français d'AOF se posa).
- **1848** la 2ème République : déclaration de l'appartenance officiel de l'Algérie au territoire national français et le 9 décembre création des Départements Français

d'Algérie (Alger, Oran, Constantine ; le département de Bône, prévu, ne viendra que bien plus tard).

La colonisation civile était encore embryonnaire avec une cinquantaine de villages ( dont Boufarik dans la Mitidja ) ; dans le contexte d'une situation politique et sociale très difficile en métropole, le ministre de la guerre Lamoricière lance en 1848 la création de 42 « colonies agricoles » peuplées avec les volontaires ( pas très agriculteurs ) des 17 convois de 600 à 800 personnes venant de Paris et 12 l'année suivante ; ces « colonies » couvrent tout le territoire, d'Arzew en Oranie à l'ouest à El Affroun dans l'Algérois et Mondovi dans le Constantinois à l'est. Les conditions d'installation étaient plus que précaires et la mortalité y fut immense dans les années suivantes.

En plus de ces centres, d'autres villages (une quarantaine dont Sidi Bel Abbès) furent créés avec l'aide de l'administration ou des militaires. Au total officiellement on compte 150 centres ou groupes de fermes créés entre 1830 et 1851.

- **En 1851** démographie : il y a environ 2,3 millions de Musulmans ; et sur une population civile d'origine européenne de 132 000 individus il y a 50% de Français (citoyenneté de plein exercice), 35% d'Espagnols, 6% d'Italiens et 6 %de Maltais.

Depuis 1830 la population d'origine européenne a cru, mais c'est seulement à partir de 1856 que les naissances l'emportent sur les décès.

Sous le second empire il faut noter l'attribution de vastes concessions à de grandes sociétés comme la Compagnie genevoise de Sétif (créée en 1853 avec 20 000 hectares) ; ces sociétés, en plus de l'exploitation agricole de très grandes surfaces, devaient aussi lancer d'importants travaux d'aménagement, créer des villages de colonisation, mais ces conditions ne furent pas toujours honorées.

- **1865** l'empereur Napoléon III avec le sénatus-consulte du 14 juillet ouvre la possibilité pour les Musulmans d'acquérir la pleine citoyenneté française en renonçant aux règles coraniques (qui se substitue au code civil dans le statut dit personnel) ; il y a peu de demandes (moins de 1000 de 1865 à la fin du siècle).

Il y avait dans ce texte également des dispositions pour la possibilité de naturalisations des Juifs avec la même condition de ne pas conserver son statut personnel ; et aussi une possibilité de naturalisation pour les étrangers non musulmans et non israélites en respectant certains critères comme la présence de plus de 3 ans. Il fallait aussi avoir plus de 21 ans. Comme pour les musulmans il y eut peu de demandes.

- **1870** en mars deux Décrets dits Crémieux : le plus connu prévoyait une citoyenneté totale et automatique pour les Juifs, soit environ 37 000 personnes concernées ( en 1830 les juifs, présents sur cette terre parfois depuis presque 20 siècles, étaient environ 15 000) ; un autre décret rendait possible une fois de plus une pleine citoyenneté pour les Musulmans avec renoncement aux règles de droit coranique du statut personnel et des dispositions de possibilité de naturalisation pour les étrangers non musulmans.

- **1871** Le traité de Francfort du 10 mai 1871, après la défaite militaire de Napoléon III, prévoyait une option de maintien de la nationalité française pour les Alsaciens et Mosellans nés dans les territoires annexés alors par l'Allemagne, même s'ils en étaient

déjà partis ; ce fut le cas pour certains établis en Algérie. Cette option était ouverte jusqu'en septembre 1872.

- **1876** la population totale était alors d'environ 2,9 millions d'individus dont 345 000 d'origine européenne.

- **1875** représentation politique au Parlement national : la 3<sup>ème</sup> République accrut le nombre de parlementaires d'Algérie qui restera cependant modeste ; 6 en 1875, 9 en 1881 et 12 en 1927, sur 900 parlementaires français.

- **1881** confirmation du code de l'indigénat (règles spécifiques en matière de justice et de droits liées au statut personnel)

- **1889** La loi du 26 juin 1889 ( droit du sol )prévoit que l'enfant né en France (et donc aussi en Algérie) d'un parent étranger lui-même né en France( et donc aussi pour l'Algérie) est automatiquement Français avec une pleine citoyenneté à sa majorité (ou par simple déclaration avant cet âge) .

- **1894** création de l'Institut Pasteur d'Alger.

- **1896** population : 3,7 millions de Musulmans et 580 000 de personnes d'origine européenne (environ 50% non issues d'un peuplement venant de la métropole).

L'origine géographique des familles issues en partie de métropolitains installés en Algérie est répartie sur tous les départements, mais les départements du Midi et aussi la Corse furent majoritaires. Pour la colonisation « rurale », en 1900 il y avait officiellement 640 villages ou groupes de fermes ; et une dizaine de villes importantes.

- **1914 / 18** au cours du conflit 155 000 Français d'origine européenne (Pieds-Noirs) sont mobilisés sur de nombreuses classes, soit plus de 20% de la population européenne (22 000 seront morts pour la France) et 175 000 musulmans sont appelés ou engagés, soit 4% de la population (il y eu 26 000 morts) ; parmi les musulmans la conscription fut partielle et pas toujours bien acceptée.

- **1929** colonisation : fin de la création de villages ; il y alors 700 véritables villages, avec 45000 paysans chefs de famille, l'assise de la population rurale européenne, à l'origine essentiellement française. Il y en avait environ 260 en 1870. A cette date la population dite urbaine (grandes agglomérations comme Alger, Oran, Constantine et Bône plus les communes de plein exercice de plus de 2000 habitants), représentait environ 19% de la population totale de 5,5 millions d'habitant (30% dans le département d'Alger, 23 % dans le département d'Oran et 15% dans le département de Constantine).

- **1940** une attaque navale britannique, particulièrement meurtrière, à Mers El Kebir début juillet, contre la flotte française bloquée dans ce port (1300 marins français périrent)

- **1942** Novembre opération Torch : débarquement anglo-américain en Algérie (Oran, Alger) ; dans la foulée, l'armée d'Afrique participe à la libération de la Tunisie (en mai 1943)

- **1943** de Gaulle arrive à Alger en mai, création du Comité Français de Libération Nationale (CFLN) qui devient Gouvernement provisoire de la République française début juin 1944

- **1943 /44** mobilisation importante et réarmement de l'Armée d'Afrique avec l'aide massive des Américains ; création et formation de l'Armée B (l'armée de Libération,

la future 1<sup>ère</sup> Armée française) sous le commandement du Général de Lattre et préparation du Débarquement de Provence.

Le Corps expéditionnaire français en Italie avec le général Juin (fin 1943/mai 1944) s'illustre dans des combats très difficiles.

Les effectifs mobilisés en Algérie s'élevèrent de 1943 à 1945 à 304 000 hommes, dont 134 000 « musulmans » et 170 000 Pieds Noirs (le taux de mobilisation pour les Pieds noirs était de 16 %)

- **Le 15 aout 1944** début du Débarquement de Provence (opération Dragoon ) commandée par le général américain Patch à la tête de la 7eme armée (avec 3 divisions US) mais avec 256 000 soldats français sous le commandement du général de Lattre de Tassigny ( à la tête de 2 divisions blindées , 5 divisions d'infanterie et des unités de réserve comme les Tabors marocains , les commandos d'Afrique, le bataillon de Choc, des unités de génie, médicales, qui formeront tous - la Première Armée Française - et s'illustreront au cours de l'épopée victorieuse de Libération jusqu' au franchissement du Rhin en mars 1945 et en Allemagne jusqu'à la victoire des alliés en mai 1945) ; dans cette Armée de Lattre il y avait environ 95 000 Pieds Noirs / 100 000 Musulmans d'AFN dont une majorité venant d'Algérie.

- **1945** le 8 mai fin de la 2eme guerre mondiale en Europe : signature de la capitulation de l'Allemagne nazie à Berlin (le général de Lattre de Tassigny représente la France à la demande du général de Gaulle)

En 1954 on comptait alors en Algérie française 8,7 millions de Musulmans et environ 1million de Pieds Noirs dont environ 50 000 étrangers ; les données démographiques citées sont issues du livre de Xavier Yacono/*Histoire de l'Algérie de la fin de la régence turque à l'insurrection de 1954*)

- **1954/1962** guerre d'Algérie

novembre 1954 : début de l'insurrection FLN, avec des actes de terrorisme qui ensanglanteront ces départements français jusqu'en juillet 1962 (les européens en furent les victimes au premier chef, mais aussi les arabo- berbères refusant les exactions des insurgés du Fln)

- **13 mai 1958** mouvement de protestation à Alger ( civil et militaire ) pour défendre l'Algérie française et dans la foulée arrivée au pouvoir du général de Gaulle en métropole , puis création de la 5ème république en septembre 1958 .

- **De 1959 à 1962** Malgré les victoires militaires (l'ALN et le FLN sont pratiquement anéantis), le général de Gaulle imposera peu à peu un abandon de ces départements au profit d'une indépendance mal préparée et sans protéger, ni le million de Pieds noirs, Français d'Algérie installés souvent depuis plusieurs générations , ni les Harkis ( au sens large) et leurs familles qui furent fidèles à la France.

Date funeste du **18 mars 1962** avec les « accords d'Evian » (non respectés dès le lendemain par le FLN et après l'indépendance par l'Etat algérien)

Entre mars et l'indépendance de début juillet : vague de terrorisme FLN avec de nombreux enlèvements et assassinats d'européens, avec des ordres du pouvoir politique à Paris pour ne pas les protéger, voire pire.

A la date de l'indépendance, début juillet ce furent près d'un million de Pieds Noirs qui ont fui en quelques mois la terreur FLN pour un exode précipité en métropole en abandonnant leurs activités, leurs biens, leurs morts et le territoire qu'ils aimaient et qu'ils contribuèrent à transformer et à développer en moins de 100 ans. A aucun moment le Chef de l'Etat de l'époque n'a exprimé sa compassion. Une indifférence totale voire une hostilité et un mépris.

L'accueil en métropole ne fut pas à la hauteur de la tragédie qu'ils avaient traversée.

En parallèle il y eut des massacres de masse des anciens supplétifs, désarmés et abandonnés, et de nombreux assassinats de civils arabo-berbères (élus, fonctionnaires..) qui s'étaient engagés au côté de la France ; on évalue maintenant le nombre de victimes de ces massacres à plusieurs dizaines de milliers, voire à plus de 100 000 même si les circonstances de ces assassinats rendent toute comptabilité macabre très difficile.

Près de 90 000 harkis et leurs familles, malgré les entraves officielles au départ, purent fuir vers la métropole, en partie grâce à l'aide de certains de leurs officiers, qui courageusement refusèrent d'obéir aux ordres donnés. Ces familles échappèrent à la mort ou la torture, mais ce fut un déracinement douloureux et une intégration souvent difficile.

## **Conclusion :**

### **Fin de l'Algérie française :**

- Une indépendance voulue par Paris, mais pourtant non préparée et mal négociée (un millier de soldats français périrent après la date du cessez-le-feu théorique)
- Un abandon des populations menacées (Pieds noirs et Harkis) de la part du pouvoir politique français et avec les conséquences sanglantes que l'on connaît.
- Un déclenchement de haine et une épuration « ethnique anti française » (massacre des Harkis, recrudescence des enlèvements et assassinats de Pieds noirs et la tuerie de masse le 5 juillet à Oran) qui auront marqué la naissance de ce nouvel Etat.

Des plaies qui ne se sont pas refermées 60 ans après.

**Gilles Bonnier** en mai 2023 (gillesbonnier@wanadoo.fr)